

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 18

Artikel: Au temps des "piquettes"
Autor: J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199344>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— En effet... mais cela ne vient pas de chez moi. Ce sont les voisins, de l'autre côté du mur de votre appartement.

— Ça n'en est pas moins une charivari insupportable.

— Oui, mais cela ne vous autorise pas précisément à sauter sur votre plancher avec vos souliers ferrés.

— Himmelkreuzdonnerwetterparapluie! che ne puis bourtant bas danser contre le baroi.

Une autre fois, peu après avoir enterré sa femme, Fritz Biermann rencontre à la rue une de ces bonnes âmes qui ont la détestable manie de raviver la douleur des gens en deuil par toute sorte de questions, dictées bien moins par le cœur que par la curiosité ou par le simple besoin de bavarder.

LA BONNE AME. — Je n'ai pu jusqu'ici vous dire, mon cher monsieur Biermann, combien la fin si prématurée de votre femme bien aimée m'a bouleversée.

BIERMANN. — Hélas! oui, ch'ai perdu le meilleur moitié de moi-même. Mais, enfin c'est fini, toutes les baroles ne la ressusciteront pas.

LA BONNE AME. — Cette pauvre madame Biermann!... Que vous êtes à plaindre!... Dites-moi un peu comment se sont passés ses derniers moments. A-t-elle beaucoup souffert?

BIERMANN. — Beaucoup, beaucoup; mais maintenant c'est fini, heureusement.

LA BONNE AME. — Pauvre chère amie!... A-t-elle eu sa connaissance jusqu'au bout? Quelles ont été ses dernières paroles?

BIERMANN, s'impatientant. — Mon Dieu! matame, vous savez ce que c'est, on ne dit plus grand'chose en ces moments-là.

LA BONNE AME. — Mais encore, n'a-t-elle pas exprimé quelque désir? Songeait-elle à ses bonnes amies? demandait-elle à les revoir?

BIERMANN, de moins en moins patient. — Elle n'a rien demandé du tout, elle voulait qu'on lui fiche la baix.

LA BONNE AME. — Comme c'est triste! J'eusse été si heureuse d'apprendre qu'elle ne se sentait pas s'en aller. Mais ne vous a-t-elle rien dit à vous?

BIERMANN, contenant à peine sa colère. — Que voulez-vous qu'elle m'ait dit; elle ranquellait, et puis voilà!

LA BONNE AME. — Chère, chère amie! Que cela me fait de la peine! Heureusement, n'est-ce pas, qu'elle avait pourtant le sentiment de pouvoir goûter bientôt des félicités qui ne sont pas notre partage ici-bas?

BIERMANN, hors de lui. — Ecoutez, matame, vous commencez choliment à m'embêter.

La bonne âme s'éclipse. V. F.

Contentement passe richesse.

En face de chez moi habite une bonne vieille septuagénaire, au chef branlant sans cesse, enfoui sous les tuyaux empestés d'une capeline blanche. Elle est pauvre et habite une mansarde. En été, on y souffre de la chaleur et, en hiver, du froid. La pièce est petite et meublée du strict nécessaire. Sur la fenêtre qui s'ouvre fort haut, sur un pan de ciel, deux géraniums sourient au renouveau. Pour les arroser, la bonne femme doit monter sur un escabeau; elle le fait avec mille précautions, comme quelqu'un qui n'est plus très solide sur ses jambes.

Depuis fort longtemps, j'ai pris l'habitude de lui rendre visite; j'aime la compagnie des vieux qui me font penser à quelque précieuse relique. Ai-je tort?... On n'arrive point à un âge avancé sans beaucoup de souffrances, car la vie n'est aisée pour personne; et toute cette douleur amassée à la longue dans une âme

me semble un dépôt sacré. Les vieux doivent être respectés avant tout parce qu'il ont beaucoup souffert... La douleur est sacrée. Et puis cette petite vieille, avec son éternel bonnet de linges qui s'incline comme la tête blanche de quelque oiseau hupé, m'intéresse; je l'étudie avec soin et lui découvre des qualités rares; sa philosophie est digne des sages de la Grèce antique. Ainsi tenez: je la vis hier dans sa mansarde. Un gai soleil éclairait la modeste pièce dont l'unique fenêtre découpait un morceau de ciel bleu où vacillait la pointe d'un peuplier. Lorsque j'entraï, elle me dit toute joyeuse: « Oh! venez voir comme mon jardin est beau! » Je crus qu'elle parlait de ses deux géraniums. Mais elle continua: « Regardez! on a ratissé mes allées, labouré mes plates-bandes; et là-bas, tenez, tout contre le mur, mes rosiers poussent leurs premières feuilles. » Je la regardai en riant. Elle poursuivit: « Cela vous amuse! Mais vous ne savez pas le plaisir que j'éprouve à contempler le bien d'autrui! Cette campagne que j'ai là, sous les yeux, j'en ai la jouissance; c'est pour moi qu'on ratisse les allées et qu'on taille les arbustes; c'est pour moi que les rosiers se couvrent de fleurs; les plates-bandes m'envoient, avec l'harmonie de leurs couleurs, le parfum de leurs mille calices... Je suis pauvre et ne possède rien; cependant je suis riche puisque je puis profiter de toutes ces beautés au même titre que leur légitime propriétaire! La nature du bon Dieu appartient à tous ceux qui savent en jouir. Et je serais propriétaire de cette campagne que ma joie n'en serait nullement agrandie. Ma mansarde me suffit. Mon jardin, le voici, je le vois de cette place; j'ai du soleil, de l'air pur, des hirondelles qui viennent effleurer ma fenêtre... Et j'ai pris une telle habitude de jouir ainsi du bien d'autrui que, chaque printemps, lorsqu'on vient réparer la toiture de la villa, je me dis: Voilà qu'on répare mes cheminées, c'est pourquoi je vous ai dit tout à l'heure: « on a ratissé mes allées et taillé mes arbustes. » C'est ma façon d'être riche, à moi; ma philosophie est fort simple, comme vous le voyez; je vis de peu et surtout je sais profiter des mille avantages que m'offre la nature. Avec cela on peut être heureux, car le bonheur n'est pas de posséder beaucoup, mais de savoir être riche du peu que l'on possède. »

Sans s'en douter, la chère vieille venait de me donner une belle leçon de philosophie, pas très nouvelle, j'en conviens, mais toujours bonne à rappeler.

Je la quittai avec, dans l'âme, l'image de son âme simple et bonne, ouverte à tous les bonheurs épars dans la nature.

21 avril.

CH.-GAB. MARGOT.

Au temps des « piquettes ».

Sans qu'il soit d'un siècle éloigné de nous, il est de moins en moins connu, aussi est-il bon à l'occasion d'en rappeler un épisode typique.

C'était au temps des avant-revues, des belles croisées blanches, au temps où les sapeurs aux grands tabliers de cuir blanc étaient encore coiffés de l'énorme bonnet à poil et portaient, comme arme, une superbe hache, plus décorative qu'utile.

Des bruits de guerre couraient le pays. On disait que le commandant avait déjà reçu un ordre de mise de piquet. « Le *Sonderbond* met tout le Valais en *cupesse*, va falloir aller y mettre ordre », disait le piquette, le grand Louis à la Française.

Il avait bon temps de parler d'aller y mettre ordre dans ce Valais; pas à craindre qu'il quitte le village, ses fonctions de piquette du commandant le tenaient attaché au rivage, ce qu'en lui-même il était loin de déplorer.

Il n'était pas mauvais soldat, assez bon tireur, mais, pour guerrier, ne l'est pas qui veut et, si l'on arrive à faire broche à cent pas sur une cible, on n'est pas sûr de démolir son homme à la même distance. Ma foi, à la guerre de ce temps-là, c'était un peu à toi, à moi.

Toutes ces considérations avaient fortement influencé sur sa vocation militaire.

Son uniforme ne brillait pas comme celui de son ami François à la Janette, le grand sapeur de B...

Pour vivre heureux, vivons caché, se dit sans doute notre piquette, lorsqu'un beau soir, il fut appelé chez le commandant, avec ordre de convoquer la section pour se rendre au chef-lieu le lendemain.

Il part à grands pas, il fait nuit; d'une ferme à l'autre, il porte l'ordre de rassemblement. Il est tard, plus qu'un ordre à transmettre, c'est au sapeur. Le piquette heurte au volet. Après plusieurs appels, une fenêtre de la cuisine, un petit guichet s'ouvre et la voix de François, tonitruante basse, crie: « Qui va là! »

— C'est le piquette, ordre du commandant de te rendre demain équipé en campagne à Moudon.

— Lai a-te dao grabudza?

— Oi, dein lo Valai.

— Lé bon! lé bon! mè et lo comandan, no vollian to cein prao arreindzi.

Cilia tonnerre de Valottet n'an qu'à se teni ein ordre, sein quie gar!

Vao-to preindre on verro dè piquette?

— Grand merci, me fu me depatzi, sein quie ma bordzaise mè ronnera.

— Adi, bouna né.

Le piquette reprenait sa route du retour; il avait déjà fait une centaine de pas, réfléchissant à la philosophie de son ami François qui, avec le commandant, voulait mettre ordre aux fauteurs de troubles. Il enviait cette belle confiance dans sa force.

La voix du sapeur le rappelait, il se retourne de quelques pas.

— Qui a-t-il? as-tu une commission.

— Na! ma, di-vai! se plliau, fau-te alla?

J'.

Toujours les vieilles chansons.

Il y a quelque temps déjà que nous avons en portefeuille la lettre suivante, datée d'Yverdon. La chanson qui lui a donné lieu se trouve-t-elle vraiment dans la partition d'une des fêtes des Vignerons? Nous n'avons pu nous en assurer. L'orthographe des strophes en patois nous paraît un peu fantaisiste; il ne faut point oublier que notre obligé correspondant a écrit de mémoire cette vieille chanson.

A la rédaction du *Conteur vaudois*.

Messieurs,

J'ai eu le plaisir de lire les quatre premiers numéros de cette année de votre journal, au Vauseyon (Neuchâtel). Vous demandiez si on ne retrouverait pas la chanson en patois du Père Grise, *Le grand Bredi*. Je ne suis pas en mesure de vous satisfaire. Mais en voici une autre, en patois, que je crois assez vieille pour être nouvelle. Elle a dû être chantée à une Fête des Vignerons, vers les années de 1830 à 1835, car c'est en l'entendant chanter à mon père que je l'ai retenue, j'avais alors douze à quatorze ans; la voici telle qu'il la chantait. La première strophe est en français.

LOUIS VAUCHER

Jour de bonheur, ô jour plein d'allégresse,
De cœur chantons ces fortunés époux,
Ils vont jouir des plaisirs les plus doux,
O puissent-ils les savourer sans cesse,
O puissent-ils les savourer toujours.

Po lo bin fita, sti bi mariadzo,
No vollien tzanta dé tieur dé corradzo.